



## Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

*Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile*

### SEANCE du 26 avril 2019

#### **Présents :**

Mr DORTHU, ff, Aubel - Mr FYON, Baelen - ~~Mr BOLLAND, Blegny~~ - Mr DEWEZ, Dalhem – ~~Mme BONNI, Disen~~ - Mr DROUGUET, Herve – Mr FRANSOLET, Jalhay – ~~Mme DEJARDIN, Limbourg~~ – Mr HALIN, Olne – ~~Mr GODIN, Pepinster~~ - Mme STASSEN, Plombières – ~~Mr HOUET, Soumagne~~ – Mme DELETTRE, Spa – Mr DELVAUX, Sprimont – Mr DERU, Theux – Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont – Mr BELTRAN, Trooz – Mr LOFFET, ff, Verviers – Mr NIX, Welkenraedt.

**Excusé(s) :** Mesdames BONNI et DEJARDIN et Messieurs GODIN et HOUET

*En l'absence du Président, la séance publique est ouverte par Mr NIX, 1<sup>er</sup> Vice-Président.*

### **SEANCE PUBLIQUE**

#### **Communications :**

- Etat trésorerie - Versements des dotations communales
- Statistiques des interventions 2018
- Récapitulatif des statistiques d'intervention 2016 à 2018
- Présentation PLANU et Prévention aux services communaux – Observations
- Nouvelles casernes - Etat des lieux des 2 projets en cours

#### **1. Composition du Collège – Modification**

Le Conseil désigne un nouveau membre du Collège apparenté MR, en lieu et place de Mr GODIN, non apparenté, en la personne de Didier DERU, Bourgmestre de Theux.

*Monsieur GODIN ne faisant plus partie du Collège de Zone, la présidence sera assurée par le 1<sup>er</sup> Vice-Président, Monsieur Jean-Luc NIX, pour la suite du Conseil et jusqu'à la désignation d'un nouveau Président lors de la prochaine séance du Collège.*

*Monsieur BELTRAN entre en séance.*

#### **2. Approbation du PV du 15 février 2019**

Monsieur HALIN demande que son nom soit mentionné comme ayant voté contre le budget 2019. Le PV sera modifié en conséquence.

Après quoi, le conseil approuve le procès-verbal de la séance du conseil du 15 février 2019.

#### **3. Délégation de pouvoirs du Conseil – Modification**

Le Conseil donne délégation au Collège de Zone pour les compétences autorisées par les autorités de Tutelle.

#### **4. Commission budgétaire – Composition – Modification**

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président propose de reporter ce point dans le but d'y apporter des précisions. Monsieur HALIN se réjouit de cette proposition et se présente déjà comme candidat.

Le Conseil autorise le report de ce point à l'unanimité.

Le point sera représenté lors de la prochaine séance de Collège.

5. Marché public acquisition de tenues ambulanciers – Cahier des charges et conditions

Le Conseil :

- Fixe les conditions de marché sur simple facture acceptée
- Approuve le cahier spécial des charges
- Consulte les firmes suivantes :
  1. Ets DEPAIRON, rue de Limbourg, 77-79 à 4800 VERVIERS
  2. Ets SIOEN, Fabriekstraat, 23 à 8850 ARDOIE
  3. Ets SERVITEX, rue Chesseroux, 7 à 4651 BATTICE

6. Marché public « Stock matériel AMU » - Fixation des conditions et cahier des charges

- Fixe les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable
- Approuve le cahier spécial des charges
- Consulte les firmes suivantes :
  1. VIMEDI : Rue de l'industrie, 20 à 1400 NIVELLES
  2. KOCZYBA : [c.huppertz@koczyba.com](mailto:c.huppertz@koczyba.com)
  3. G-Médi : Rue de Pepinster, 55 à 4800 VERVIERS

7. Dépense urgente et impérieuse – Ambulance Spa - Remplacement du moteur – Ratification

Le Conseil ratifie la décision du Collège et autorise le dépassement du douzième provisoire pour pourvoir à la dépense, réclamée par des circonstances impérieuses et imprévues, afin de permettre rapidement le remplacement du moteur de l'ambulance A02 de Spa, pour un montant de 9.475,09 € sur l'article budgétaire 352/127-06 de l'exercice ordinaire 2019.

8. Réforme de l'AMU - Recouvrement de créances – Frais de dossier – Décision

Le Conseil adapte les frais de dossier pour les factures ambulance comme suit :

- 1<sup>er</sup> Rappel : passer de 0 € à 10 €
- Supprimer le 2<sup>e</sup> rappel sous forme de mise en demeure

Sur la facture, il conviendra de mentionner l'application de frais administratifs au moment du rappel, afin de prévenir le redevable.

9. Convention Limbourg - Extension du poste de Limbourg – Avenant – Approbation

Le Conseil approuve l'avenant à la Convention avec la Ville de Limbourg relative au projet d'extension de sa caserne.

10. Convention Zone de Police – Recyclage annuel en premiers soins

Le Commandant précise qu'il s'agit d'une phase d'essais et que si celle-ci s'avère positive, l'expérience pourrait être reproduite dans d'autres Zones de police de notre zone, avec priorité à celles dont les communes se trouvent toutes sur notre zone de secours.

Le Conseil ratifie la Convention avec la Zone de police Vesdre.

11. Convention Marché public – Commune de Theux – Proposition

Le Conseil approuve la convention modifiée telle que proposée par la Commune de Theux.

12. Convention Groupement d'informations géographiques – Utilisation des données

Le Conseil approuve la convention avec l'asbl GIG.

13. Recrutement de 8 ambulanciers professionnels – Vacance et Règlement de sélection

Monsieur HALIN vote contre, pour rester cohérent avec son vote contre le budget 2019 lors de la précédente séance du conseil.

Le Conseil, à 13 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention, ratifie la modification du nombre d'agents recrutés dans le cadre de la vacance de l'emploi d'ambulanciers non-pompiers professionnels : 12 agents => 8 agents.

14. Recrutement de pompiers volontaires – Vacance et Règlement de sélection

Monsieur HALIN vote contre, pour rester cohérent avec son vote contre le budget 2019 lors de la précédente séance du conseil.

Le Conseil, à 13 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention :

- Déclare la vacance de l'emploi de 24 sapeurs-pompiers volontaires
- Approuve le règlement de sélection
- Lance la procédure de recrutement conformément à l'AR du 19/04/2014

15. Recrutement d'un employé pour la cellule juridique – Vacance et Règlement de sélection

Monsieur HALIN vote contre, pour rester cohérent avec son vote contre le budget 2019 lors de la précédente séance du conseil.

Le Conseil, à 13 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention :

- Déclare la vacance de l'emploi d'un employé à la cellule juridique
- Approuve le règlement de sélection
- Lance la procédure de recrutement

*Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.*

**PAR LE CONSEIL :**

Corinne LIEGEOIS,

  
Secrétaire

Jean-Luc NIX

  
1<sup>er</sup> Vice-Président

